

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 25/02/2019 BOP à/c du 02/04/2019

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé										
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste responsable de centre médical										
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5										
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A										
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A										
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA										
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9434 CENTRE DE TRAVAIL : 322										
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des îles Australes – Centre médical de Mataura, île de Tubuai										
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du responsable de la subdivision santé des îles Australes et en collaboration avec son confrère, le médecin assure l'activité médicale du centre de santé de Tubuai et effectue des missions médicales pluri-annuelles dans l'île de Raivavae et Rapa et, en cas de besoin, sur les 2 autres îles de l'archipel, Rurutu et Rimatara. Il établit et mène un programme de formation continue pour l'ensemble du personnel paramédical dans les domaines de la consultation, des soins et de l'urgence. Il participe aux astreintes à domicile, au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires, à la mise en place du règlement de fonctionnement interne et aux activités administratives et organisationnelles du centre. Il veille à son bon fonctionnement.										
9	EFFECTIFS ENCADRES : <table><thead><tr><th>A</th><th>B</th><th>C</th><th>D</th><th>Autres</th></tr></thead><tbody><tr><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td></td></tr></tbody></table> NOMBRES : 10	A	B	C	D	Autres	2	3	1	4	
A	B	C	D	Autres							
2	3	1	4								
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable de la subdivision santé des îles Australes										
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique- Poste informatique avec accès Internet- Logement de fonction										
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Nécessite des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision- Tournées médicales dans les autres îles de l'archipel (transports et indemnités de déplacement)- Respect des horaires de service- Astreintes récupérées et indemnisées										
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la consultation et la permanence des soins- Assurer les urgences, en 2^{ème} intention- Assurer les tournées médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans les îles de Raivavae et Rapa et, en cas de besoins, dans les 2 autres îles, Rurutu et Rimatara- Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical du centre- Coordonner et assurer les activités de santé publique										
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'organisation des missions de consultations avancées de spécialistes- Participer à l'élaboration des programmes de prévention- Veiller au bon fonctionnement du centre médical										

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable		X	
	- Sens de la responsabilité			X
	- Capacité d'adaptation professionnelle liée à l'isolement géographique		X	
	- Capacité d'initiative, d'organisation suivant les priorités		X	
	- Capacité d'écoute et sens de la communication		X	
	- Capacité à manager une équipe, esprit d'équipe		X	
	- Disponibilité		X	
	- Pédagogie		X	
	- Rigueur, assiduité		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)		X	
	- Sens de la philosophie de la Prévention		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expériences en médecine tropicale et d'urgence, en pédiatrie, en santé publique
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation d'adaptation à l'emploi de 10 jours au Centre de formation aux métiers de la santé insulaires de Moorea-Maiao
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 1 an minimum
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :